



BROCANTE TOURNES

JEUDI 01 MAI 2025



2€ le mètre pour les particuliers / 30€ pour les professionnels
Installation entre 5H00 et 9H00 / Fermeture 18H00

Renseignements / Réservations:

Mairie Tournes : 03-24-52-93-04

BON DE RÉSERVATION ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT

Particulier

Professionnel

NOM PRÉNOM.....

RAISON SOCIALE

ADRESSE.....

.....

NUMÉRO TÉLÉPHONE

EMAIL

N° CARTE IDENTITÉ + photocopie

Atteste sur l'honneur de ne pas exposer à plus de 2 brocantes au cours de l'année civile

Le

Signature :

Ou N° RC + photocopie + photocopie carte d'identité

Particuliers : Nombre de mètre : X 2,00 € = €

Professionnels (nombre de stand) : X 30,00€ = € nombre de mètres souhaités :

Paiement :

chèque (à l'ordre de l'ASTRM)

espèces

Activité :

Brocante 2€ le M

Professionnels (manèges, château gonflable, petites motos ...) 30€

Alimentation (friteries, sandwicheries, kebabs, autres restaurations rapides, ...) 30€

Jeux d'enfants (pêche aux canards, trampoline, jeux de pièces, pinces à peluches) 2€ le M

Autres :

Emplacement souhaité :

Besoin d'une alimentation électrique : Oui Non

.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Tournes : 2 Rue de la Citadelle, 08090 Tournes (indiquer sur le courrier « À l'attention du club ASTRM »). La réservation ne sera pas retenue sans le règlement. Réservation jusqu'au Vendredi 25 avril avec réception du règlement. Si le règlement n'est pas réceptionné le 25 AVRIL, la réservation ne sera pas prise en compte.